

## **APPEL A CANDIDATURE POUR UN POSTE DE**

### **CHEF DE CLINIQUE DES UNIVERSITES EN MEDECINE GENERALE (CCU-MG)**

#### **ENVISAGÉ POUR NOVEMBRE 2015**

La filière universitaire accompagne la reconnaissance du statut de spécialité de la Médecine Générale, depuis 2004. Elle s'incarne depuis 2008 dans la nomination d'enseignants-chercheurs : associés (MCA, PA), chefs de clinique (CCU) et titulaires (MCU, PU) de médecine générale. A Nancy, cinq chefs de clinique se sont succédés depuis 2008 : Dr Cédric Berbé, Dr Aline Hurtaud, Dr Laurène Millet, Dr Violaine Mauffrey (en cours) et Dr Kénora Chau (en cours).

#### **CONDITIONS D'ACCES / PRE-REQUIS**

- Thèse d'exercice et DES de Médecine Générale obligatoirement validés, depuis moins de 4 ans
- Master 1 Recherche dans le champ des soins primaires (ex. santé publique, épidémiologie, sociologie, économie de la santé, etc) en cours ou validé
- Projet professionnel réfléchi et défini avec une part soins organisée
- Qualités requises :
  - intérêt pour la médecine générale et la filière universitaire (recherche clinique et enseignement)
  - grande capacité de travail et d'organisation +++
  - esprit de travail en équipe
  - ouverture d'esprit
  - niveau correct d'anglais médical

#### **EMPLOI DU TEMPS DU CCU**

Le CCU-MG s'organise autour de quatre activités : le soin (activité libérale), l'enseignement, la recherche (activité salariée) et la formation (activité personnelle). Cela représente environ 60 heures de travail hebdomadaires.

##### **1) LE SOIN**

Le CCU-MG doit avoir un exercice de médecine générale ambulatoire.

Un exercice hospitalier ne peut être envisagé.

Le statut le plus courant est celui de collaborateur libéral ou associé dans un cabinet de groupe ou une maison de santé. Il peut également être salarié d'un centre de santé municipal (aucun en Lorraine)

L'exercice se réalise en moyenne sur deux ou trois journées par semaine.

La participation à la permanence des soins ambulatoires est obligatoire.

Au même titre que les sessions de formations médicales continues (groupe de pairs, formation OGDPC, etc)

## 2) **L'ENSEIGNEMENT**

A titre d'exemple,

- En deuxième cycle, préparation et participation au séminaire « gestes et pratiques »
- En troisième cycle :
  - préparation et participation aux séminaires du DES
  - préparation et animation de formation à la recherche clinique
  - préparation et animation d'ateliers de sémiologie

Cette liste n'est qu'indicative, la participation aux enseignements pouvant varier selon les appétences de chacun.

## 3) **LA RECHERCHE**

Elle s'inscrit dans les projets de recherche du DMG (hypertension artérielle, addictions, gériatrie, gynécologie, pédiatrie, prescription médicamenteuse, etc) et les projets de recherche personnels du CCU-MG.

Les travaux de recherche font l'objet de communications orales (congrès nationaux ou européens) et de communications écrites (publications dans des revues médicales scientifiques).

Le chef de clinique est également membre du conseil scientifique du département.

## 4) **LA FORMATION**

Au cours du clinicat, le chef de clinique est amené à se former pour s'investir également dans la direction de thèses et de mémoires, en fonction de ses compétences et de ses axes de recherche.

La réalisation d'un master 2 de recherche est particulièrement conseillée pendant le clinicat à l'instar des autres disciplines universitaires. Ce master a pour but de se former à la recherche universitaire et de poursuivre éventuellement ses travaux par une thèse de sciences.

De même, il est recommandé de suivre un diplôme inter-universitaire de pédagogie médicale, sanctionné par un mémoire.

## 5) **AUTRES**

Les chefs de cliniques, étant "multi-casquettes", sont souvent amenés à exercer des mandats associatifs (cnge, réseau de soins, etc)

<b>INFOS ADMINISTRATIVES</b>
------------------------------

La rémunération est identique à la part universitaire du salaire des chefs de clinique des autres spécialités.

Contrat de deux ans renouvelables deux fois un an

Un poste par an et par région

## DEBOUCHES (APRES LE CLINICAT)

- **Médecin généraliste enseignant-chercheur (carrière universitaire)**
  - *maitre de conférence des universités* (épreuves titres et travaux) : depuis 2013, il faut passer un concours devant le CNU. Le nombre de publications dans des revues médicales à facteur d'impact supérieur à 1, l'expérience en enseignement et l'implication dans des projets de recherche d'envergure sont les éléments principaux pris en compte. Il faut obligatoirement être titulaire d'un master 2 recherche et être éventuellement inscrit en thèse de sciences.
  - *professeur des universités* (épreuves titres et travaux avec thèse de sciences et HDR) : depuis 2013, il faut détenir l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR), diplôme obtenu suite à l'encadrement de plusieurs travaux de recherche avec publications, avant de se présenter devant le CNU.
- **Médecin généraliste enseignant**
  - *maitre de stage des universités*
  - *chargé d'enseignement universitaire*
  - *attaché d'enseignement*
- **Expert en médecine générale**
  - instances publiques ou privées (HAS, INPES, INSERM, etc)
- **Autres responsabilités**
  - coordonnateur ou président de réseau de soins primaires,
  - responsable de FMC en médecine générale
  - etc

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les chefs de clinique :

Dr Violaine MAUFFREY [vmauffrey@hotmail.fr](mailto:vmauffrey@hotmail.fr)

Dr Kénora CHAU [c.kenora@gmail.com](mailto:c.kenora@gmail.com)

ou le département de médecine générale de Nancy au **03 83 68 34 40**